

La Ville de Valdahon recrute :

UN AGENT D'INTERVENTION POLYVALENT DANS LES BÂTIMENTS

Missions du poste

- Exécuter les travaux d'entretien, d'aménagement et de maintenance des bâtiments de la collectivité territoriale.
- Diagnostiquer et contrôler les équipements relevant de sa ou de ses spécialités.
- Assurer l'entretien courant des machines, des matériels et du local utilisés.
- Sous l'autorité du Coordinateur polyvalent des services techniques, l'agent assure l'accueil de l'Espace ménétrier et son entretien, la remise en ordre des salles et des abords de l'établissement ; et également ceux des bâtiments associatifs ponctuellement (salle de la musique, gymnase, salle de convivialité...)

Activités et tâches principales du poste

Exécuter les travaux d'entretien et de maintenance des bâtiments sous l'autorité du chef d'équipe bâtiments :

- En maçonnerie : monter des murs ou des cloisons, exécuter des raccords d'enduit ou de carrelage, préparer du mortier et exécuter du gros œuvre (terrassement, chape...).
- En plâtrerie et peinture : effectuer des raccords de plâtre, réaliser des saignées, remplacer un vitrage, poser du papier peint et peindre des murs.
- En électricité : identifier des pannes et les diagnostiquer, veiller à la bonne application des mesures de protection, intervenir sur des installations électriques (branchement, réalisation, vérification...) et sur l'éclairage public.
- En plomberie et chauffage : entretenir les installations sanitaires et la chaufferie.
- En serrurerie : maintenir en état de fonctionnement la serrurerie des bâtiments.
- En aménagement : réaménager des locaux et aménager l'intérieur des bâtiments (cloisons, faux plafonds...), exécuter des travaux de finition et de décoration (revêtement de sol, peinture, installation de mobilier).
- Déménagement de mobilier.

Electricité :

- Interventions sur les installations d'éclairage public
- Réaliser les actions de maintenance préventive et curative des installations électriques
- Réaliser les travaux électriques à partir d'un descriptif et de schémas
- Consigner les installations électriques
- Assurer l'interface et le suivi technique des prestations avec les entreprises intervenant sur le site
- Contrôle et suivi de l'approvisionnement en matériel
- Assurer les visites réglementaires de surveillance et de sécurité en matière électrique
- Elaboration et câblage d'armoire électrique en courant faible
- Suivi du stock du matériel électrique et commande
- Etude de projet électrique (courant fort et courant faible)
- Savoir lire un schéma électrique
- Savoir lire un rapport de contrôle et être capable de lever les réserves
- Participer aux PPE (Plan Pluriannuel d'Équipement) avec son responsable hiérarchique
- Être capable de lire un folio électrique et le mettre à jour si nécessaire

Selon le profil du candidat, les formations aux habilitations nécessaires peuvent être dispensées.

Diagnostiquer et contrôler les équipements relevant de sa ou de ses spécialités :

- Détecter les dysfonctionnements dans les bâtiments.
- Prendre l'initiative d'une intervention de maintenance courante à titre préventif ou curatif dans la limite de ses capacités techniques.
- Appliquer les normes et techniques de mise en œuvre des matériaux et matériels utilisés.

Assurer l'entretien courant des machines, des matériels et du local utilisés :

- Assurer la maintenance régulière de l'outillage et détecter les dysfonctionnements du matériel.
- Nettoyer et entretenir les outils et équipements mis à disposition.
- Maintenir le local technique en état de propreté et de fonctionnement.

Astreinte d'exploitation :

- Réalisation d'interventions techniques et déneigement des voiries et espaces publics, sous l'autorité de son responsable déclencheur.

Activités et tâches secondaires du poste

Espace Ménétrier :

Accueil des usagers :

- Accueillir physiquement des usagers dans les salles municipales selon le planning établi
- Etablir les états des lieux (entrée et sortie)
- Surveiller les lieux et les biens et faire appliquer le règlement intérieur par les usagers
- Informer les services concernés des réclamations, anomalies, dysfonctionnements et dégradations
- Veiller aux règles de sécurité (ventilation des locaux, fermeture portes, fenêtres, ...)
- Repérer les dysfonctionnements et les signaler au responsable bâtiment.
- Veiller à améliorer les processus internes.

Réceptions, événementiels de la commune :

Réceptions :

- Préparer, installer et servir les événements organisés par la Commune (Tables, mobilier, nappes, collation ; ...)

Gestion des stocks :

- Préparer les commandes pour les événements et en assurer le suivi
- Réaliser l'inventaire des besoins et la gestion des achats pour l'organisation des fêtes et cérémonies communales
- Assurer le suivi de l'inventaire des denrées alimentaires.

Gestion des commandes :

- Réceptionner, contrôler et gérer les commandes de repas et de pains si nécessaire

Participer à la préparation d'évènements et de manifestations diverses :

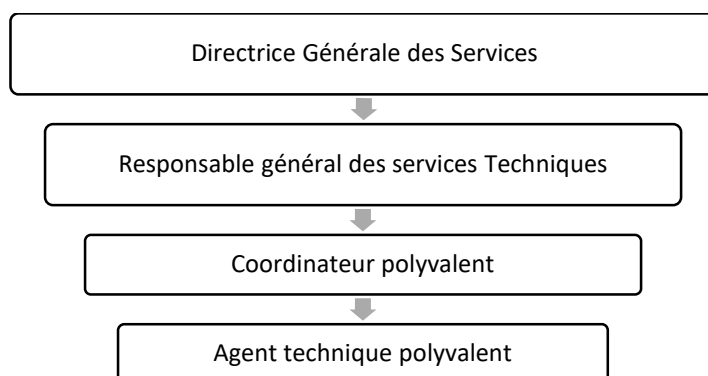
- Installer les illuminations de Noël
- Déplacer, installer et ranger les tables et les chaises dans le cadre de réunions ou animations ponctuelles
- Nettoyer les locaux et abords, installer et démonter les barrières et du matériel, installer des containers et effectuer le tri des déchets...

Polyvalence :

- Polyvalence et aides aux différentes missions des services techniques pour l'entretien des espaces verts (tonte, débroussaillage...)
- Effectuer les interventions d'urgence pour libérer la voirie et les surfaces (animaux morts, arbres...).
- Mettre en place la signalétique en cas d'intervention d'urgence.

Toutes autres activités nécessaires au fonctionnement des services.

Positionnement hiérarchique



Relations fonctionnelles

- En interne
 - Elus
 - Directeur Services Techniques
 - Cellule coordination
 - Responsable bâtiments
 - Services de la Collectivité
- En externe
 - Usagers (occupants de locaux, directeurs d'école...)
 - Entreprises

Exigences requises

Niveau requis :

CAP /BEP lié au métier du bâtiment	☒ Souhaité	☐ Obligatoire
Permis VL	☐ Souhaité	☒ Obligatoire
Permis PL	☒ Souhaité	☐ Obligatoire
CACES nacelles	☒ Souhaité	☐ Obligatoire
CACES mini pelle	☒ Souhaité	☐ Obligatoire
Habilitation électrique	☒ Souhaité	☐ Obligatoire

Savoirs faire :

- Connaître l'environnement de la collectivité.
- Maîtriser les techniques de base d'intervention des différents corps de métiers du bâtiment.
- Connaître les règles d'entretien des bâtiments et de la voirie.
- Connaître les différents types de fonctionnement des outillages et matériels mis à disposition et les équipements de protection associés.
- Connaître les consignes de sécurité.
- Connaître les gestes et postures de la manutention manuelle et les règles d'ergonomie.
- Connaître les modalités et consignes d'utilisation des matériels et produits.
- Connaître les conditions de stockage et de transport des produits.
- Connaître les règles d'utilisation des machines.
- Connaître les règles spécifiques d'entretien de certains locaux et matériaux.
- Savoir vérifier l'état de propreté des surfaces avant de quitter son lieu de travail.

Savoir être :

- Sens du travail en équipe
- Sens du service public
- Motivation, réactivité et disponibilité
- Être autonome au quotidien dans l'organisation du travail mais savoir se référer à l'autorité
- Aptitude au port de charges lourdes
- Discrétion professionnelle, secret professionnel et devoir de réserve

Cadre statutaire

Catégorie(s) : C
Filières(s) : Technique
Cadre(s) d'emplois : Adjoint technique territorial

Moyens mis à disposition

- Vêtements professionnels et équipement de protection individuelle : combinaison de travail, gants de protection, chaussures de sécurité, vêtements de haute visibilité de classe 2 minimum, lunettes de sécurité, masque de protection adapté...
- Outillage et petit matériel d'entretien liés à sa ou ses spécialités
- Plans des locaux et des aménagements techniques
- Matériaux et matières d'œuvre nécessaires aux interventions
- Véhicule de service
- Nacelle
- Local technique / vestiaire / douches
- Téléphone portable (si nécessaire)

Conditions et contraintes d'exercice

Temps de travail de 35 heures par semaine

- Horaires réguliers
- Travail week-end et jours fériés en cas d'urgence
- Travail en intérieur et en extérieur par tous les temps
- Travail seul ou en équipe
- Travail sous circulation
- Port des Équipements de Protection Individuelle adaptés
- Manipulation de produits chimiques
- Manipulation de matériels lourds
- Station debout prolongée
- Postures pénibles
- Travaux avec bras au-dessus du cœur
- Travail en hauteur sur échelle
- Utilisation de machines et d'outils tranchants
- Utilisation de machines et d'outils soufflants
- Exposition aux vibrations mécaniques
- Contact avec les animaux morts
- Exposition aux poussières de ciment, de béton...
- Risque d'électrocution et d'électrisation
- Risque de brûlures
- Risque d'irritations oculaires et cutanées
- Risque d'inhalation de gaz et de fumées
- Exposition au bruit
- Garant de l'image du service public, l'agent doit avoir une attitude, un comportement et une tenue vestimentaire irréprochables

La présente fiche de poste peut évoluer en fonction du besoin du service et des priorités de la Commune.